

Célébration du 40^e anniversaire
de la création de Essonne Nature Environnement (ENE)
le Samedi 8 mars 2014 à Sermaise

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Nous sommes aujourd'hui, 8 mars 2014, réunis à Sermaise pour célébrer localement le 40^e anniversaire de la création de l'UDADNE (Union départementale des associations de défense de l'environnement de l'Essonne), fondée en 1973, devenue Essonne Nature Environnement (ENE).

C'est pour moi un très grand honneur de vous accueillir en notre territoire et de vous souhaiter la bienvenue au nom de la FAVO (Fédération des associations de protection de l'environnement de la haute vallée de l'Orge), fondée en 1974, et de l'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration de l'habitat de Sermaise, fondée en 1972, devenue Sermaise Environnement.

Ce qui revient à dire que, dans ce trio associatif, Sermaise Environnement est la plus ancienne et que ENE et la FAVO en sont les cadettes. Pour parfaire cette approche chronologique et historique, en matière de protection de l'environnement, il y a lieu de rappeler que c'est en 1971, sous la présidence de M. Georges Pompidou, que le Premier ministre d'alors, M. Jacques Chaban-Delmas, s'est adjoint les services d'un ministre délégué chargé de la protection de la nature et de l'environnement en la personne de M. Robert Poujade, et ce pour la première fois dans un gouvernement de la République.

Observer la concomitance de tous ces faits laisse à penser qu'il devait y avoir urgence à s'occuper de la défense de l'environnement et de la protection de la nature en ce début des années 1970.

En effet, il y avait urgence, tant sur le plan national que sur le plan local. Au passage, je rappellerai seulement que l'ORTF, dès 1971, se saisissait de ces sujets en diffusant une émission télévisée intitulée « La France Défigurée » et que l'une de ces émissions étaient consacrée à la pollution de Gerber situé à Sermaise, de sinistre mémoire. Simultanément divers journaux et publications s'emparaient de cette affaire pour titrer « Sermaise, village le plus pollué de France ».

La pollution Gerber de Sermaise a défrayé la chronique environnementale durant des années au plan local, régional et national. Comme chacun doit le savoir ici, il s'agissait pour l'entreprise, une ancienne savonnerie, installée dans un moulin situé sur le bord de l'Orge, de traiter par distillation afin de régénérer des solvants après usage.

Que partant, Sermaise Environnement soit la plus ancienne des associations n'a rien de surprenant, et ce d'autant que Gerber dégageait des nuisances olfactives qui se répandaient sur toute la partie de la vallée sous le vent d'ouest en des odeurs pestilentielles. La nouvelle population, qui avait quitté pour la plupart Paris et la petite couronne pour venir s'installer à la campagne, n'a pas tardé à se manifester au travers de l'association devenue Sermaise Environnement. Il n'y avait pas que le territoire de la commune de Sermaise qui était impacté par les effluves de Gerber, Saint-Chéron, Breux-Jouy et Roinville, dans une moindre mesure, l'étaient également. Des associations communales d'habitants de ces communes voyaient le jour et se regroupaient au sein de la FAVO en 1974.

Simultanément, l'UDADNE était créée et la FAVO, non seulement la rejoignait, mais déléguait au sein de son conseil d'administration un de ses représentants en la personne de M. Michel Brochard auquel j'ai eu l'honneur de succéder durant 28 années, en qualité d'administrateur et de vice-président.

Notre parcours commun avec l'UDADNE, depuis sa création, n'a jamais fléchi, aujourd'hui encore la FAVO occupe deux sièges au sein du conseil d'administration de ENE, c'est dire combien nous sommes fiers et heureux de pouvoir célébrer, ici-même aujourd'hui, le quarantième anniversaire de cette belle aventure.

ENE, depuis cette époque, est restée fidèlement à nos côtés pour nous aider dans nos combats, et ils furent nombreux ! Je n'en citerai que quelques-uns pour ne pas prolonger plus avant mon intervention. Il y a eu un projet démentiel, par son ampleur et son importance : la création d'une base de loisirs à l'ouest de Dourdan en direction de Sainte-Mesme. Projet que nous avons réussi ensemble à déjouer. Sans l'intervention de la FAVO épaulée par l'UDADNE, notamment son président de l'époque, André Holleaux, conseiller d'État, haut fonctionnaire, ancien directeur de divers cabinets ministériels dont celui de la culture de M. André Malraux. C'est avec une vive émotion que j'évoque, devant vous ce souvenir qui aujourd'hui encore me rappelle la mémoire de André Holleaux, trop tôt disparu. Un homme sensible, un homme d'exception avec lequel j'ai eu l'insigne honneur, dans un réduit situé alors dans les combles du Château de Chamarande, de militer et de travailler à cette cause qui lui tenait tant à cœur. Il a été pour nous tous un guide, humble et dévoué, sincère et désintéressé auquel je ne peux m'empêcher de rendre à sa mémoire un vibrant hommage, de dire combien nous lui sommes reconnaissants des aides, des appuis, des conseils qu'il nous a prodigués avec la très grande gentillesse qui le caractérisait.

La création de la base de loisirs de Dourdan s'accompagnait d'autres projets tout aussi délirants. Il s'agissait, par exemple, pour se prémunir des crues de l'Orge, de creuser neuf bassins de retenue, tel celui de Roinville, entre Arpajon et Dourdan. Autant dire que si ces projets avaient été conduits à leur terme, c'était la destruction irréversible de toutes les zones humides de la vallée supérieure de l'Orge. Si nous avons, pugnaces, su avec détermination nous opposer de notre mieux à nombre de projets, plus fous les uns que les autres, pour conserver à cette vallée un semblant de nature et de biodiversité, il reste beaucoup à faire. Le site Gerber, orphelin et à l'abandon depuis bien des années, est toujours ici un des soucis majeurs. Les sols sont pollués, les nappes phréatiques le sont tout autant par des produits chimiques dangereux pour la santé. Aujourd'hui, comme hier, les associations sont mobilisées pour l'obtention de la dépollution totale du site. À leurs sempiternelles demandes pressantes est opposée systématiquement le manque de moyens financiers. Notre vallée est sinistrée, il est à craindre qu'elle le demeurera longtemps encore et ce, d'autant, que nous avons avec les installations de La Rachée un site Seveso II, seuil haut, pour lequel a été mis en place un PPRT (plan de prévention des risques technologiques) qui tarde à entrer effectivement et totalement en application malgré l'énergie développée par les associations pour y parvenir.

C'est dire, in fine, combien nous aurons encore besoin de ENE !

Vive ENE, vive la FAVO, vive Sermaise Environnement et les généreux citoyens bénévoles, compétents et dévoués, qui les servent avec courage et abnégation, et dont notre Société aura encore et pour longtemps le plus grand besoin.

Lucien-Paul CAUVIN
Vice-Président d'honneur de ENE
Président d'honneur de la FAVO
Président d'honneur de Sermaise Environnement